Plan d'action



à l'égard des personnes handicapées



Table des matières



Mot de la mairesse
Mot des élus municipaux
Remerciements
Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activités
Organigramme de la Ville de Sainte-Julie
Milieu de vie
Ressources dédiées aux personnes handicapées
Faits saillants relatifs aux personnes vivant avec une incapacité
Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées 13
Bilan du plan d'action 2015
Réalisations antérieures
Plan d'action 2016
Mécanismes de suivi
Pour plus de renseignements



Mot de la mairesse

Madame, Monsieur,

À la suite de l'application de la Loi 56 assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, la Ville de Sainte-Julie s'est dotée d'un plan d'action dès 2007.

Depuis, ce plan est revu chaque année avec la collaboration d'un comité de travail. Ce comité est composé de citoyens julievillois ayant une incapacité, de représentants d'organismes défendant les droits des personnes handicapées ou leur offrant des services de réadaptation ou autres, de deux conseillers municipaux ainsi que de gestionnaires municipaux des services de l'Urbanisme, des Infrastructures, du Service des communications et relations avec les citoyens et de la Direction générale.



Le mandat de ce comité consiste à identifier les obstacles nuisant à l'intégration des personnes handicapées ainsi qu'à formuler, évaluer et revoir au besoin les actions entreprises ou les démarches à mettre de l'avant pour y remédier.

Je tiens à remercier tous les membres de ce comité qui veillent à ce que ce plan d'action reflète le mieux possible les besoins de toute personne handicapée en matière d'accessibilité des lieux et des édifices publics, d'habitation, de sécurité en milieu résidentiel, de transport, de signalisation, de stationnement, d'emploi, de loisirs, etc.

J'invite tous les citoyens à consulter ce plan d'action, car il ne concerne pas seulement les personnes handicapées; il touche également les personnes ayant des incapacités temporaires (maladie, accident, etc.), les personnes âgées, les mamans qui se promènent avec une poussette, etc. Il s'agit de mesures visant à assurer l'accessibilité universelle.

Notre mission est d'offrir un milieu de vie de qualité aux Julievilloises et Julievillois, peu importe leur sexe, leur âge, leur statut social, leur incapacité ou autres.

Suzanne Roy, mairesse

Mot des conseillers municipaux membres du comité





Henri Corbin

André Lemay

Madame, Monsieur,

C'est avec joie que nous nous sommes joints au comité de travail chargé de la préparation du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées*. En tant qu'élus municipaux, il nous tenait à cœur de prendre part à cet exercice important qui vise à permettre aux personnes ayant une incapacité de s'intégrer pleinement à la communauté julievilloise, de même qu'à faciliter et encourager la participation ou l'implication de ces personnes dans leur milieu de vie.

Il nous importe que tous les Julievillois puissent prétendre, dans la mesure du possible, à la même qualité de vie et à la même qualité de services. C'est dans le cadre de cette philosophie générale que la Ville de Sainte-Julie s'est dotée d'une Politique familiale et qu'elle adhère aux concepts de Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés. Toutes ces démarches entraînent des impacts positifs auprès des personnes handicapées par leurs incidences en matière d'accessibilité universelle. De plus, les mesures contenues dans le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées viennent améliorer le quotidien d'autres catégories de citoyens. Nous veillons d'ailleurs à arrimer tous ces concepts pour obtenir de meilleurs résultats.

Le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie demeure à votre écoute et nous sommes fiers des réalisations qui émanent du présent plan d'action.

M. Henri Corbin, président

M. André Lemay

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Henri Corbin est conseiller municipal du district de l'Arc-en-Ciel depuis 1996. Outre ses fonctions de président du Comité du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, il occupe les postes suivants : membre du Comité de travail de la carrière, membre du conseil d'administration des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu et membre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Saint-Amable, Sainte-Julie (RIEP).

M. André Lemay est conseiller municipal du district du Moulin depuis l'année 2000. Outre ses fonctions de membre du Comité du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées, il occupe les postes suivants : membre de la Commission de transport collectif, membre du Comité des politiques citoyennes, membre du Comité du Prix des Grands Julievillois, délégué du conseil aux chambres de commerce, délégué du conseil à l'Association québécoise du transport intermunicipal et municipal (AQTIM) et membre du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Saint-Amable, Sainte-Julie (RIEP).



Remerciements







M. Philippe Dion

M. Dave Richer

M. Mathieu Sansoucy

La Ville de Sainte-Julie tient à remercier les membres du Comité de travail chargé de l'élaboration de l'édition 2016 du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* :

- M. Philippe Dion, citoyen julievillois;
- M. Bruno Gauvreau, citoyen julievillois;
- M. Dave Richer, citoyen julievillois;
- M. Mathieu Sansoucy, citoyen julievillois;
- M^{me} Monique Simard, citoyenne julievilloise et employée de la Ville de Sainte-Julie;
- M^{me} Mme Pauline Couture, directrice générale, Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM);
- M. Frédéric Beauregard, organisateur communautaire, Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Est, CLSC des Seigneuries;
- M^{me} Andrée Morissette, organisatrice communautaire, CISSS de la Montérégie-Ouest;
- M. Bertrand Legault, conseiller à l'intervention collective régionale, Office des personnes handicapées du Québec;
- M. Gilles Corbeil, organisateur communautaire, Institut Nazareth et Louis-Braille;
- M. Henri Corbin, conseiller municipal et président du comité;
- M. André Lemay, conseiller municipal;
- M. Robert Morisset, directeur général adjoint, Ville de Sainte-Julie;
- M. Yves St-Hilaire, responsable des opérations, Service des infrastructures, Ville de Sainte-Julie;
- M. Yvan Dubé, chef de section permis et inspection, Service de l'urbanisme, Ville de Sainte-Julie;
- M^{me} Mélanie Brisson, directrice, Service des communications et relations avec les citoyens, Ville de Sainte-Julie.

Pour joindre la coordonnatrice du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Sainte-Julie* Mélanie Brisson, directrice, Service des communications et relations avec les citoyens 450 922-7112 • mbrisson@ville.sainte-julie.qc.ca



Portrait de la Ville de Sainte-Julie et de ses secteurs d'activités

La Ville de Sainte-Julie compte 30 104 habitants. Elle fait partie des 69 municipalités assujetties à l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale. Par conséquent, elle est tenue de produire, adopter et rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. La Ville de Sainte-Julie est également soumise à l'obligation légale relative à l'approvisionnement en produits et services accessibles aux personnes handicapées. Cette préoccupation figure donc à la base des processus d'achat ou de location de biens et de services.

En tant que Municipalité amie des enfants et Municipalité amie des aînés et en tant que ville dotée d'une Politique familiale, Sainte-Julie déploie également dans un autre contexte des mesures qui ont une incidence positive sur la qualité de vie des personnes handicapées et qui favorisent l'accessibilité universelle. Ces différentes orientations sont notamment représentées dans la planification stratégique de la Ville, ce qui favorise une meilleure cohésion.

La mission de la Ville de Sainte-Julie est d'offrir un milieu de vie de qualité en misant sur le développement durable avec une gestion transparente, efficiente, innovatrice et orientée vers les besoins des citoyens et des familles. Ses valeurs et orientations sont le milieu de vie de qualité, la participation du citoyen à sa communauté, le respect et la protection de l'environnement, le développement durable, la vision et la volonté d'innover, le dynamisme de même que l'engagement, l'écoute, la courtoisie, les communications et la transparence.

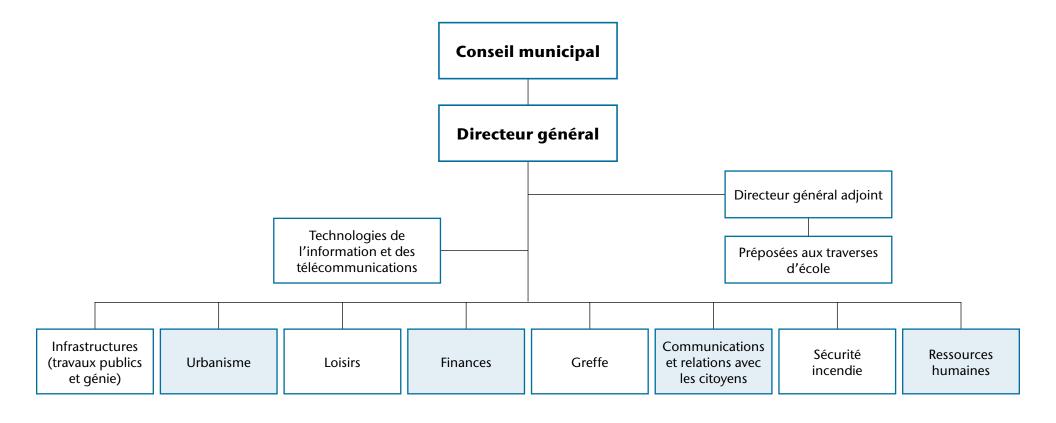


Ses champs de compétences sont : les loisirs (culture, sports, activités, développement communautaire, événements publics, etc.); les infrastructures (travaux publics, eau potable et eaux usées, routes municipales, mobilier urbain, parcs et espaces verts, chantiers, réseaux d'égout et d'aqueduc, circulation, horticulture, approvisionnement, etc.); l'urbanisme (aménagement des terrains, code du bâtiment, permis, nuisances, etc.); les finances (taxation, évaluation, budget municipal, etc.); la sécurité incendie (pompiers, prévention, etc.); le greffe (règlements municipaux, accès à l'information, élections, etc.) ; la police (en collaboration avec la Régie de police Richelieu – Saint-Laurent) ; la gestion des matières résiduelles (en collaboration avec la MRC de Marguerite-D'Youville); le logement social et, enfin, le transport collectif (le transport adapté relève de la MRC). La santé et les services sociaux, la solidarité sociale et l'éducation relèvent du gouvernement.

La Ville de Sainte-Julie compte 220 employés, dont 165 permanents et 55 surnuméraires.



Organigramme de la Ville de Sainte-Julie







Milieu de vie

Bâtiments municipaux 👃



Hôtel de ville - Ascenseur disponible sur le côté du bâtiment	1580, chemin du Fer-à-Cheval
Bibliothèque municipale	1600, chemin du Fer-à-Cheval
Caserne incendie	395, rue Bernardette
Ateliers municipaux	1600, rue de Murano
Pavillon Thérèse-Savard-Côté	477, avenue Jules-Choquet
Pavillon Edmour-JHarvey	1, rue des Brises

Autres lieux d'activités (parcs à la page suivante)



Piscine intérieure (Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie)	2080, rue Borduas
Aréna (Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie)	201, boulevard Armand-Frappier
Maison des jeunes	1581, chemin du Fer-à-Cheval
Salle Maurice-Savaria (École secondaire)	2020, rue Borduas
Local du Club FADOQ	1580, chemin du Fer-à-Cheval
Centre multisports régional (Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable)	200, rue Jean-Coutu, Varennes



En juin 2008, la Ville de Sainte-Julie recevait le prix À part entière, catégorie régionale, décerné par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour l'ensemble des activités et le support constant offerts aux personnes handicapées de Sainte-Julie en matière de loisir et de sport.

Activités de loisirs accessibles aux personnes handicapées (2016)

Camps de jour : Camps de jour réguliers avec un programme d'accompagnement sans frais supplémentaires pour les jeunes de 5 à 12 ans ayant des incapacités physiques ou intellectuelles ou des troubles de développement ou de comportement. Ratio d'un animateur pour un ou deux enfants. Inscription au 450 922-7122 du 7 mars au 4 avril 2016.

Activités portant la mention 💍 :



Consultez le Programme d'activités de loisir de la Ville de Sainte-Julie : les activités accessibles y sont affichées avec un logo 💍 Plusieurs ateliers disponibles pour enfants, adolescents et adultes.



PARCS MUNICIPAUX	LOCALISATION	ACTIVITÉS
Abbé-Théoret (de l')	Abbé-Théoret/Sainte-Julie	Espace vert et banc de parc
Arc-en-Ciel	450, Charles-De Gaulle	Mini-terrain de baseball et de soccer
Armand-Frappier	199, Armand-Frappier	Sentier multifonctionnel, site de projection de films, pente à glisser, arboretum Pierre-Steben
Arthur-Gauthier	800, Gauthier	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de soccer, terrain de pétanque éclairé, patinoire, surface glacée (patinage seulement)
Auvergne (d')	480, d'Auvergne	Aire de jeux (2-5 ans)
Bois-Franc (du)	41, du Parc	Aire de jeux (2-5 ans)
Cellier (du)	2600, des Remparts	Espace vert
Coulée (de la)	699, de la Coulée	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), sentier multifonctionnel, marche et vélo
Denise-Pelletier	875, Olivier-Guimond	Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)
Desrochers	1111, Desrochers	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de balle éclairé, piste de BMX en terre
Du Prévert	rue Du Prévert	Espace vert
Edmour-JHarvey	1, des Brises	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de baseball éclairé, terrain de soccer éclairé, minis-terrains de soccer, terrain de pétanque éclairé, terrains de tennis éclairés (4), terrains de volley-ball sur sable (2), sentier multifonctionnel, marche et vélo, quai et canots sur le lac, site de ski de fond, patinoire (aussi pour hockey balle et patins à roues alignées), surface glacée sur le lac, piscine style plage avec un jeu d'eau champignon, terrain de basket-ball (cour de l'école Du Grand-Chêne), 4 balançoires adaptées pour personnes handicapées (cour de l'école Du Grand-Chêne), Pavillon Edmour-JHarvey
Érablière (de l')	124A, de Nantes	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), sentiers de marche, sentiers de jogging aménagés
Genève (de)	rue de Genève	Espace vert
Jordi-Bonet	641, du Ponceau	Espace vert, sentier multifonctionnel, marche et vélo
Joseph-Véronneau	620, Charles-De Gaulle	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de soccer, surface glacée
Jules-Choquet	477, Jules-Choquet	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de basket-ball, terrains de balle éclairés (2), terrain de soccer éclairé, terrain de soccer non éclairé, chalet de piscine, piscine extérieure chauffée, pataugeoire, terrains de tennis éclairés (4), rampe de planche à roulettes et accessoires, cage de frappeurs pour baseball, patinoire, pavillon Thérèse-Savard-Côté.
Le Rucher	1800, Savaria	Terrain de soccer
Louvre (du)	Rue du Louvre	Espace vert
Maurice-Duplessis	1964, Maurice-Duplessis	Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)
Moulin (du)	1480, du Moulin	Aire de jeu (2-5 ans), aire de jeu (6-12 ans), terrain de volley-ball sur sable, terrain de basket-ball, patinoire
NPLapierre	2040, Borduas	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), terrain de basket-ball, terrain de soccer éclairé, terrain de soccer-football synthétique éclairé, jeux d'eau, sentier multifonctionnel, marche et vélo
Paul-De Maricourt	99, Paul-De Maricourt	Espace vert
Ringuet	1650, CHGrignon	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), aire de jeux de basket-ball, surface glacée
Sorbier (du)	135, Jacquelin-Beaulieu	Espace vert, aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), jardin communautaire Vincent-Provencher
Tuileries (des)	rue des Tuileries	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)
Vendôme (de)	2389, rue de Vendôme	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans)
Vienne (de)	rue de Vienne	Espace vert, aire de jeux (2-5 ans)
Yves-St-Arneault parc-école	1910, rue Borduas	Aire de jeux (2-5 ans), aire de jeux (6-12 ans), mini-terrain de baseball, mini-terrains de soccer (2), patinoire, 1 balançoire adaptée pour les personnes handicapées (2013)



Ressources dédiées aux personnes handicapées

LA CLÉ DES CHAMPS

461, boul. Saint-Joseph, Sainte-Julie, Québec J3E 1X5 • Téléphone : 450 922-8367

Cet organisme voit à la planification et à l'organisation de loisirs pour les jeunes personnes handicapées. Une équipe d'animation enthousiaste veille à ce que les jeunes tirent profit au maximum des activités culturelles, sportives et récréatives offertes. Diverses sorties sont organisées pour faire vivre aux jeunes des expériences variées, enrichissantes et divertissantes, en toute sécurité.

L'INSTITUT NAZARETH ET LOUIS-BRAILLE

1111, rue St-Charles Ouest, Longueuil (Québec) J4K 5G4 • Téléphone : 450 463-1710

Seul centre de réadaptation spécialisé uniquement en déficience visuelle au Québec, l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) dispense des services aux Montérégiens, Montréalais et Lavallois ayant une incapacité visuelle.

CLSC DES SEIGNEURIES DE SAINTE-JULIE

461, boul.Saint-Joseph, bureau 112, Sainte-Julie (Québec) J3E 1W8 • Téléphone : 450 468-3670

Le CLSC est la porte d'entrée du CISSS de la Montérégie-Est. Celui-ci permet d'obtenir des services de référence et des services de soutien à domicile aux personnes ayant une déficience motrice, auditive ou du langage, après évaluation de leur situation. Des services de soutien sont également offerts aux parents d'enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (TED). Ces services comprennent de l'aide psychosociale, du répit, des rencontres d'information et des références aux ressources du milieu.

CENTRE MONTÉRÉGIEN DE RÉADAPTATION (CMR)

450 676-7447 ou 1 800 667-4369 ou ATME 450 676-9841

Ce centre offre des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation (interne et externe) et d'intégration sociale à toute personne de la Montérégie présentant des incapacités significatives et persistantes liées à une déficience motrice, auditive ou du langage. Il offre également des services d'accompagnement et de soutien à la famille et aux proches de ces personnes ainsi que des ressources d'hébergement spécialisées. Une demande de service peut être faite par un professionnel de la santé ou par l'usager lui-même. Une évaluation par un médecin ou un professionnel de la santé est toutefois essentielle à l'étude de la demande de service.

CENTRE DE RÉPIT-DÉPANNAGE AUX QUATRE POCHES

560, chemin du Lac, Boucherville, Québec J4B 6X3 • Téléphone : 450 641-1255

Le Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches héberge des enfants de 3 à 20 ans présentant des déficiences intellectuelles de légères à profondes ou un trouble envahissant du développement avec ou sans handicap physique. Cette organisation se distingue par sa très grande capacité d'accueil et par la variété des diagnostics des enfants qui se côtoient.

TRANSPORT ADAPTÉ DE LA MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

514 484-0499

La MRC de Marguerite-D'Youville assure la gestion du transport adapté à Sainte-Julie. Ce service s'adresse aux personnes suivantes : a) une personne handicapée, c'est-à-dire avec une déficience significative et persistante et limitée dans l'accomplissement de ses activités normales et b) une personne ayant des limitations sur le plan de la mobilité justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.



SEMO MONTÉRÉGIE

450 646-1595

ATS (Téléscripteur): 450 674-2669 • ATS (Sans frais) :1 866 819-7239

Service de placement en entreprise pour les personnes handicapées. Cet organisme favorise la formation et l'intégration en emploi des personnes handicapées de la Montérégie.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

Service de soutien à la personne • 1 800 567-1465

L'OPHQ a pour mission de veiller au respect des principes et des règles énoncés dans la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale et de s'assurer que le gouvernement, les municipalités et les organismes publics et privés améliorent les possibilités offertes aux personnes handicapées de s'intégrer et de participer ainsi pleinement à la vie en société. L'Office coordonne également l'élaboration et la prestation des services aux personnes handicapées et leur famille. De plus, il favorise et évalue l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées.

SERVICES QUÉBEC

514 644-4545

En accédant à la section « Personnes handicapées » du portail gouvernemental de Services Québec, vous obtiendrez divers renseignements concernant les nombreuses mesures disponibles afin de simplifier la vie des personnes ayant une incapacité, que ce soit en matière d'éducation, de logement, de famille, de mesures fiscales, de transport, de travail, de loisirs, de réadaptation, d'aide à domicile et autre.

http://www4.gouv.gc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/personne-handicapee/Pages/accueil.aspx

ASSOCIATION DE LA RIVE-SUD POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (ARSDI)

240, rue Saint-Laurent, Saint-Lambert (Québec) J4R 2S2 • Téléphone: 450 671-5344

Cet organisme qui dessert la population de Sainte-Julie supporte les familles vivant avec des personnes ayant déficience intellectuelle (DI) légère ou moyenne, avec ou sans troubles du spectre de l'autisme (TSA). L'ARSDI offre des services tels que le répit/hébergement, le gardiennage, des ateliers adaptés, des activités de jour et des camps de jours, tout en favorisant l'intégration et la socialisation.

Faits saillants relatifs aux personnes ayant une incapacité¹

ELLES SONT NOMBREUSES

- L'incapacité touche environ 33 % des personnes âgées de 15 ans et plus vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel au Québec.
- Le taux d'incapacité atteint 84 % chez les personnes de 85 ans et plus.
- On observe qu'un peu plus d'une personne sur dix âgées de 15 ans et plus présente une incapacité modérée ou grave. Chez les aînés de 85 ans et plus, la majorité des personnes (six sur dix) sont dans cette situation.

ELLES ONT DES PROFILS DIFFÉRENTS

- Les incapacités liées à l'agilité et à la mobilité s'avèrent les plus répandues chez les 15 ans et plus (15 % et 13 %, respectivement), notamment dans les groupes d'âge à partir de 50 ans.
- Chez les 15 à 24 ans, l'incapacité liée à l'apprentissage est la plus fréquente (un jeune sur huit).
- En proportion, la population avec incapacité compte plus de femmes (52 % c. 50 %) et de personnes âgées de 65 ans et plus (31 % c. 12 %) que la population sans incapacité.



¹ FOURNIER, Claire, Gaëtane DUBÉ, Linda CAZALE, Marcel GODBOUT et Maxime MURPHY (2013). Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 : Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité, Volume 2, Québec, Institut de la statistique du Québec, 260 p.

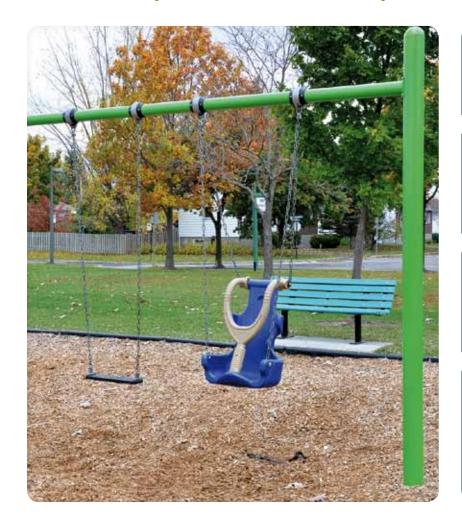
ELLES ONT BESOIN DE RESSOURCES

- La proportion de personnes qui vivent seules est plus élevée dans la population avec incapacité que dans celle sans incapacité. Les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant une incapacité modérée ou grave sont davantage concernées par cette condition.
- La proportion de personnes sans emploi est plus élevée dans la population avec incapacité que dans celle sans incapacité.
- La proportion de personnes qui ne possèdent aucun diplôme scolaire est plus élevée dans la population avec incapacité que dans celle sans incapacité. Les personnes ayant une incapacité modérée ou grave sont plus particulièrement touchées par cette condition.
- Le quart (25 %) des personnes âgées de 15 ans et plus ayant une incapacité appartiennent à un ménage vivant sous le seuil de faible revenu comparativement à 14 % de la population sans incapacité.

NOTE IMPORTANTE - Le concept d'incapacité renvoie à la réduction (partielle ou totale) de la capacité de réaliser certaines fonctions ou tâches de la vie quotidienne, comme entendre, voir, parler, marcher ou manier des objets. Il inclut aussi des limitations sur le plan des fonctions cognitives (comme les difficultés de mémoire, les troubles d'apprentissage, la déficience intellectuelle ou les troubles envahissants du développement) ainsi que des limitations d'activités à la maison, à l'école ou au travail, ou encore dans les déplacements, les sports ou les loisirs.



Engagements de la Ville de Sainte-Julie envers les personnes handicapées



ACCESSIBILITÉ

• La Ville de Sainte-Julie s'engage à favoriser l'accessibilité universelle.

RESPECT ET COURTOISIE

• La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir aux personnes handicapées des services courtois et respectueux.

ÉQUITÉ

• La Ville de Sainte-Julie s'engage à traiter tous ses citoyens sur un même pied d'égalité.

MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

• La Ville de Sainte-Julie s'engage à offrir un milieu de vie de qualité aux personnes handicapées, dans la mesure de ses capacités humaines, physiques et financières.



Bilan du plan d'action 2015

ACTIONS OU MESURES PRÉVUES	ÉTAT DE RÉALISATION EN 2015
Tenir un atelier de sensibilisation aux interactions en situation de handicap	Reporté en 2016
S'informer auprès des organismes œuvrant auprès de clientèles ayant un handicap particulier afin de vérifier les possibilités de formations subséquentes portant sur un handicap à la fois.	Reporté en 2016
Procéder à un nouvel appel d'offres pour construire une nouvelle rampe d'accès à l'hôtel de ville.	La Ville a effectué un nouvel appel d'offres mais suite aux résultats de l'ouverture de soumissions le 13 avril, la Ville a décidé d'abandonner le projet et ce, d'autant plus que la rampe actuelle est fonctionnelle.
Présenter une demande de financement pour la nouvelle rampe d'accès si un programme de subvention est disponible.	Aucun programme de subvention compatible n'a été ouvert en 2015.
Installer un écriteau permanent à l'avant de l'hôtel de ville afin d'informer les visiteurs qu'un ascenseur est disponible sur le côté.	Commande octroyée et panneau en production.
Revoir et analyser la sécurité et la signalisation aux intersections chemin du Fer-à-Cheval/boulevard Armand-Frappier et chemin du Fer-à-Cheval/boulevard des Hauts-Bois.	Le Comité de sécurité publique a analysé la situation et a instauré le passage protégé pour les piétons en plus d'augmenter le temps de passage à 36 secondes.
Réaménager les aires de jeux dans le parc Jules-Choquet, le tout conditionnellement à la disponibilité des crédits nécessaires.	Le projet a été reporté en 2016 car des délais additionnels ont été nécessaires pour revoir le plan d'ensemble du parc Jules-Choquet.
Consulter les fiches d'accessibilité de l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour vérifier si des améliorations peuvent être apportées de façon plus générale.	Les fiches ont été transmises aux responsables du Service des loisirs et du Service des infrastructures pour considération.
Mettre en œuvre un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle couvrant l'ensemble des bâtiments publics situés sur le territoire de la Ville.	Certaines mesures ont été incluses dans le Plan triennal des immobilisations, dont : - L'aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite au parc Desrochers. Création d'un pictogramme pour les points d'intérêt figurant sur la carte interactive du site Internet.
Faire connaître aux services municipaux le Fonds pour l'accessibilité du gouvernement fédéral et surveiller son évolution pour présenter une demande lorsqu'il y aura un appel de projets.	Suite à l'ouverture d'un appel de projets en 2015, un projet a été déposé et accepté mais celui-ci demeure confidentiel pour le moment en vertu des exigences du Fonds.
Utiliser les publications municipales pour : - sensibiliser les commerçants aux difficultés vécues par les personnes handicapées ainsi que d'autres clientèles, dont les aînés; - féliciter les commerçants qui améliorent l'accessibilité de leur bâtiment ou les encourager à le faire; - faire connaître aux commerçants du territoire le rapport intitulé Vers un accès universel aux biens et services des pharmacies et des établissements d'alimentation produit par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et les sensibiliser aux recommandations fournies par l'organisme.	Reportage spécial en préparation pour le bulletin Le Citoyen du mois de décembre.

Demander à la Chambre de commerce de sensibiliser ses membres à la réalité des personnes handicapées.	Une correspondance a été transmise aux chambres de commerce actives sur le territoire afin de leur demander d'informer leurs membres et de nous soumettre des exemples de réalisations positives à cet effet en vue d'un reportage spécial prévu dans le bulletin Le Citoyen de décembre.
Augmenter la visibilité du programme Opération secours adaptés dans les divers outils de communications de la Ville, incluant le site Internet.	Une nouvelle page a été créée pour permettre de remplir le formulaire en ligne (http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/fr/324/Operation_secours_adaptes) et un lien a été ajouté à la section Services aux citoyens / Sécurité publique. Un lien a aussi été ajouté dans la section dédiée aux personnes handicapées de la page Services par catégorie d'usagers. De plus, un rappel sera fait dans le bulletin Le Citoyen de décembre.
Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes prévus à cet effet.	Une personne handicapée a été embauchée pour un stage à la bibliothèque municipale du 15 octobre 2015 au 22 janvier 2016.
S'assurer que les personnes handicapées puissent postuler sur les postes offerts à la Ville.	Dans toutes les offres d'emploi publiées en 2015, la Ville a précisé qu'elle s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi.
Faire connaître aux personnes handicapées les ressources qui leur sont offertes par le biais du site Internet.	Ajout d'une mention sur le site Internet, publication d'un communiqué de presse pour annoncer l'ouverture des inscriptions pour le service d'accompagnement dans les camps de jour, communiqué de presse prévu en 2015 pour l'adoption du Plan d'action 2016, etc. La Ville a également profité de la Semaine québécoise des personnes handicapées en juin 2015 pour promouvoir son plan d'action sur les réseaux sociaux. La Ville a également ajouté une mention concernant les services pour personnes handicapées dans la brochure qui est distribuée aux nouveaux résidents.
Évaluer les possibilités pour rendre un poste de travail à la Ville accessible aux personnes ayant une incapacité visuelle.	Reporté en 2016.
Affecter les deux autobus accessibles selon la demande à cet effet.	En 2015, nous n'avons pas reçu de demandes officielles à cet effet. Toutefois, nous remarquons que l'accessibilité universelle est favorisée puisque plusieurs personnes âgées avec certains problèmes de mobilité utilisent ce service.
Faire connaître la présence de ces deux autobus adaptés aux clientèles visées.	Ajout d'une mention sur le site Internet, publication du Plan d'action et mention dans le bulletin Le Citoyen de décembre.
Former obligatoirement les moniteurs avant chaque début de camp de jour.	Cela est fait systématiquement par le Service des loisirs et du soutien est offert aux animateurs et moniteurs.
Réserver des places pour les fauteuils roulants et installer des cabinets sanitaires adaptés lors des grands événements publics	Cela est fait systématiquement par le Service des loisirs.
Faire appliquer le règlement en vigueur concernant les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées.	Plusieurs interventions effectuées par le Service de l'urbanisme en 2015 et envoi d'une note générale en février 2015 pour prévenir les visiteurs et employés de l'hôtel de ville qu'ils doivent respecter les cases réservées et que la police exercera une surveillance à cet effet.

Réalisations antérieures au plan d'action 2015

ANNÉE	OBSTACLE	ACTIONS ENTREPRISES	RÉALISATIONS
2014	Le site Internet de la Ville n'est pas accessible aux personnes ayant une incapacité visuelle.	Refonte complète du site Internet.	Mandat octroyé à une firme respectant les dernières normes en matière d'accessibilité universelle.
2014	La section dédiée aux personnes handicapées sur le site Internet de la Ville n'est pas assez complète.	Ajout de renseignements additionnels dans cette section.	Ajout de ressources (Centre montérégien de réadaptation (CMR), CLSC des Seigneuries de Sainte-Julie, Institut Nazareth et Louis-Braille), etc. Ajout d'une carte interactive illustrant les bâtiments et parcs municipaux accessibles aux personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.
2014	Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours pris en compte lors d'achat d'équipements.	Création d'une division de l'approvisionnement centralisant ainsi le processus d'achat.	Remise du guide intitulé <i>L'Approvisionnement accessible</i> à la responsable de la division de l'approvisionnement.
2014	L'entretien des trottoirs doit être amélioré car les personnes handicapées ont parfois de la difficulté à y circuler en hiver.	Révision du programme d'entretien.	Achat de machinerie supplémentaire, ce qui permet d'accélérer le déneigement des trottoirs. Réaménagement du trottoir à l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval et du boulevard Saint-Joseph pour permettre un meilleur accès au bouton poussoir.
2014	La rampe d'accès de l'entrée principale de l'hôtel de ville ne permet pas le passage de certains équipements utilisés par les personnes ayant une incapacité liée à la mobilité.	Appel d'offres pour octroyer le contrat des travaux pour réaménager la rampe d'accès.	Ouverture de soumissions.
2014	Les personnes qui arrivent par l'entrée principale de l'hôtel de ville ne savent pas qu'un ascenseur est disponible sur le côté du bâtiment.	Mise en œuvre d'une stratégie de communication pour informer les personnes concernées.	Installation d'une affiche à l'entrée principale et ajout de ce renseignement dans la section dédiée aux personnes handicapées sur le site Internet de la Ville.
2014	Il est difficile pour les personnes vivant avec une déficience visuelle de traverser certaines sections.	Vérification des lieux suite à une demande formulée pour obtenir deux axes pour les feux sonores situés à l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval et du boulevard Armand-Frappier.	Inscription de ce sujet à l'ordre des dossiers à traiter en 2015 par le Comité de sécurité publique.
2014	Il est difficile pour les personnes handicapées de se trouver un emploi.	Déploiement d'une stratégie pour favoriser l'embauche des personnes handicapées.	Élargissement de la diffusion des offres d'emploi de la Ville sur les médias sociaux avec la mention que la Ville applique les principes d'équité en matière d'emploi. Transmission aux services concernés de la Fiche d'information: Adaptation de l'environnement de travail pour une personne ayant une déficience visuelle de l'INLB pour prévoir l'adaptation éventuel d'un poste de travail à la Ville aux besoins d'une personne ayant une incapacité visuelle.

ANNÉE	OBSTACLE	ACTIONS ENTREPRISES	RÉALISATIONS
2014	Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus du service régulier.	Achat de deux autobus adaptés : l'un pour les circuits locaux et l'autre pour les circuits interurbains.	Instauration de la gratuité sur tous les circuits locaux. Ajout d'une information dans le site Web permettant aux personnes handicapées de savoir qu'il est possible d'assigner ces véhicules adaptés sur un circuit en particulier, en fonction de la demande.
2013	L'entrée latérale de l'hôtel de ville est difficile d'accès pour les gens à mobilité réduite.	Mandat donné à une firme spécialisée	Plans réalisés
2013	Certains parcs sont difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite.	Réaménagement du parc Yves-St-Arneault	À la fin 2013, installation dans le parc d'une balançoire adaptée dans la section des 6-12 ans et d'une plateforme adaptée pour en permettre l'accès.
2013	Il est difficile pour les personnes handicapées d'accéder aux autobus réguliers.	Renouvellement du contrat de transport collectif	Insertion d'une clause permettant à la Ville de disposer de deux autobus accessibles en fauteuil roulant : un minibus et un véhicule urbain.
2013	Le site Internet de la Ville n'a pas de section réservée aux personnes handicapées.	Démarche entreprise par le Service des communications	Ajout d'une section dédiée aux personnes handicapées présentant le plan d'action, les organismes de soutien, le transport adapté, l'Opération secours adaptés et des liens utiles.
2013	Il est difficile pour les personnes vivant avec une déficience visuelle de traverser certaines intersections.	Demande d'expertise auprès de l'Institut Nazareth et Louis-Braille	 Rencontre avec Mme Laurette Bertrand, spécialiste en orientation et mobilité. Inspection sur place par le directeur du Service des infrastructures.
2013	Certains commerces sont difficilement accessibles pour les citoyens à mobilité réduite et il manque parfois de places de stationnement réservées pour eux.	Inspections et interventions par le Service de l'urbanisme	Avis envoyés à certains immeubles commerciaux ciblés pour les inviter à installer des portes automatiques et agrandir leur stationnement.
2012	L'entrée latérale de l'hôtel de ville est difficile d'accès pour les gens à mobilité réduite.	Un citoyen se déplaçant en quadriporteur, M. Claude Nault, est venu faire des tests sur place afin de vérifier l'accessibilité. Suite à cela, certaines modifications ont été apportées aux travaux prévus à cet endroit.	Installation d'une porte à dispositif d'ouverture automatique dont le bouton pressoir est situé à quelques pieds de la porte et modification du seuil de la porte.
2012	La rampe d'accès de la Maison des jeunes n'est pas conforme aux normes.	Inspection par le Service de l'urbanisme	Réalisation de travaux et élimination d'une marche
2012	Sur la piste cyclable entre le chemin du Fer-à-Cheval et la façade avant de la bibliothèque, certaines bordures sont difficiles à franchir.	Constatation et prises de mesures	Bordures abaissées au printemps

4414165		A CTIONS ENTREPRISES	PÉALICATIONS
ANNÉE	OBSTACLE	ACTIONS ENTREPRISES	RÉALISATIONS
2012	Certains commerces sont difficilement accessibles aux personnes handicapées.	Bien que la municipalité n'ait pas le pouvoir d'intervenir à cet effet si les bâtiments concernés sont conformes aux normes, elle a décidé d'effectuer de la sensibilisation auprès des propriétaires.	Lettre transmise à certains propriétaires et conseils d'administration pour qu'ils apportent certaines corrections ou améliorations.
2012	Le déneigement laisse un banc de neige devant l'entrée d'une personne à mobilité réduite, ce qui l'empêche de circuler en fauteuil roulant alors que son entrée et ses accès privés ont déjà été déneigés par une firme privée.	Procédure mise en place pour éviter cette situation.	Employés concernés avisés et consigne rappelée au début de l'hiver.
2012	L'intersection Armand-Frappier et Fer-à-Cheval est dangereuse pour les gens qui la traversent en fauteuil roulant.	Intersection réaménagée dans le cadre de la reconstruction du viaduc.	Installation de nouveaux feux de circulation et aménagement de mails centraux pour permettre la traversée de l'intersection en deux temps si cela est nécessaire.
2012	Il est difficile pour une personne handicapée de trouver un emploi.	Implication du Service des ressources humaines pour évaluer les solutions possibles.	La bibliothèque municipale a offert un stage de 15 h par semaine à une jeune femme vivant avec un handicap dans le cadre du <i>Programme d'intégration de personnes handicapées en milieu de travail.</i>
2012	Les citoyens ont une mauvaise connaissance des activités accessibles.	Évaluation des méthodes employées pour les faire connaître et collaboration avec le Service des communications pour en développer des nouvelles.	 Dans le bulletin <i>Le Citoyen</i>, publication d'un article portant sur le camp de jour spécial en été et sur le parc adapté situé près de l'école du Grand-Chêne. Par ailleurs, en 2012, la Ville de Sainte-Julie a accueilli dans ses camps réguliers 11 enfants vivant avec un handicap et 22 enfants ont fréquenté le camp de jour spécialisé Méli-Mélo.
2012 2011	Le Service de sécurité incendie dispose d'équipement spécialisé (lève-personne, toile bariatrique de grande capacité et civière adaptée), mais ne l'utilise pas encore.	Contrat octroyé à une entreprise pour former le personnel.	 Une formation a été donnée en 2011 et 2012. L'Unité de Soutien Technique (UST) est présentement en service et pleinement opérationnelle.
2011	Les besoins des personnes handicapées ne sont pas toujours pris en compte lors d'achat d'équipements.	Insertion dans la politique d'achats d'une clause stipulant qu'un certain pourcentage du nouvel équipement acheté par la Ville de Sainte-Julie doit obligatoirement tenir compte des besoins des personnes handicapées.	En 2011, deux tables de pique-nique ont été achetées, l'une pour le parc canin et l'autre pour l'hôtel de ville.
2011	Le bouton-pressoir de l'ascenseur de l'hôtel de ville est difficile à actionner.	Mandat donné pour vérifier le fonctionnement du bouton.	Bouton vérifié et il fonctionne normalement.

Plan d'action 2016

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX ET ÉDIFICES PUBLICS					
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations	
Certains parcs et bâtiments publics sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.	Effectuer une tournée des installations municipales avec des représentants de l'Institut Nazareth et Louis-Braille et du Centre montérégien de réadaptation pour réaliser un diagnostic et prévoir au budget des interventions en conséquence.	Direction générale Service des loisirs Service de l'urbanisme Service des infrastructures	2016	Une mesure prévoyant la mise en œuvre d'un plan visant l'amélioration de l'accessibilité universelle des bâtiments publics a été adoptée dans le cadre du Plan d'action de Municipalité amie des aînés (MADA).	
La porte donnant accès à l'ascenseur du pavillon Thérèse-Savard-Côté n'est pas munie d'un dispositif d'ouverture automatique.	Installer un dispositif d'ouverture automatique sur la porte donnant accès à l'ascenseur.	Service des infrastructures	2016	Planification d'un ascenseur lors de la réfection du bâtiment en 2010.	
Certains parcs et aires de jeux sont difficiles d'accès pour les personnes handicapées.	• Réaménager les aires de jeux dans les parcs Jules-Choquet et de la Coulée, le tout conditionnel- lement à la disponibilité des crédits nécessaires.	Service des infrastructures	2016	Dans le cadre du programme de remplacement des aires de jeux dans un parc chaque année, le Service des loisirs prévoit systématiquement l'ajout d'une balançoire adaptée.	
	• Lors des nouveaux travaux, évaluer la possibilité d'ajouter un revêtement de sol accessible dans les aires de jeux.	Service des loisirs		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	

Secteur d'activité : PRESTATION DE SERVICES MUNICIPAUX					
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations	
Le personnel travaillant en relation avec les citoyens n'est pas formé pour répondre aux besoins spécifiques des personnes handicapées.	Tenir des ateliers de formation spécialisés pour différents handicaps.	Direction générale Service des essources humaines	2016	Réflexion interne quant aux employés qui devraient être formés et décision de former le personnel de plusieurs services.	
Les formulaires en format PDF dynamiques présents sur le site Internet de la Ville ne sont pas accessibles aux personnes ayant une incapacité visuelle.	Octroyer un contrat à l'Institut Nazareth et Louis- Braille pour rendre ces formulaires accessibles.	Service des communications et relation avec les citoyens	2016	Refonte complète du site Internet de la Ville en décembre 2014 pour le rendre accessible.	
Les personnes handicapées ignorent parfois que des services particuliers sont à leur disposition.	Instaurer une publication systématique et régulière des services et ressources offerts aux personnes handicapées dans les outils de communication municipaux.	Service des communications et relation avec les citoyens	2016	Ajout en 2015 d'une section dédiée sur le site Internet de la Ville et d'une mention dans la brochure destinée aux nouveaux résidents.	

² Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal

Secteur d'activité : ACCESSIBILITÉ DES INTERSECTIONS ET VOIES PUBLIQUES					
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations	
Les feux sonores présents aux intersections chemin du Fer-à-Cheval / boul. Armand-Frappier et chemin du Fer-à-Cheval / rue Nobel ont été déplacés ou brisés par le vent.	 Vérification des dispositifs Planification d'une tournée annuelle de vérification des équipements en place 	Service des infrastructures	2016	 Rencontre sur place avec Mme Laurette Bertrand, spécialiste en déficience visuelle de L'Institut Nazareth et Louis-Braille. Inspection sur place par le directeur du Service des infrastructures. 	
Il n'y a pas de feux sonores aux intersections boulevard des Hauts-Bois / chemin du Fer-à-Cheval et boulevard Saint-Joseph / chemin du Fer-à-Cheval.	 Analyse des dispositifs nécessaires et des coûts associés Présentation au conseil municipal d'un projet pour le plan triennal des immobilisations 2017-2018-2019 	Service des infrastructures	2016	À notre demande, une analyse des intersections a été effectuée en septembre 2013 par Mme Laurette Bertrand, spécialiste en orientation et mobilité à l'Institut Nazareth et Louis Braille.	
À certains endroits, les trottoirs sont trop hauts et gênent le passage des fauteuils roulants, poussettes, etc.	 Planification de la coupe de certaines bordures Lors des nouveaux travaux, inclure une mesure prévoyant l'abaissement des bordures. 	Service des infrastructures	2016	Suite à une demande, la Ville a abaissé les bordures dans le carrefour giratoire en 2012.	
Les personnes à mobilité réduite ont de la difficulté à circuler sur la rue Léonard-De Vinci en raison de l'absence de trottoir.	Construire un trottoir sur la rue Léonard-De Vinci du côté des commerces.	Direction générale Service des infrastructures	2016	Un projet pour aménager un trottoir sur la rue Léonard-De Vinci, du côté des commerces, a été présenté pour le plan triennal des immobilisations 2016-2017-2018.	
À certaines intersections, les boutons d'appel sont trop hauts et l'hiver, il faut enlever ses gants pour les actionner.	 Analyser les possibilités et les coûts de remplacer les équipements pour en installer de nouveaux qui favorisent l'accessibilité universelle. Abaisser les boutons d'appel trop hauts. 	Service des infrastructures	2016	Le fonctionnement des boutons a été vérifié à certaines intersections.	
Lors des opérations de déneigement, les personnes à mobilité réduite se retrouvent souvent prisonnières de leur domicile lorsqu'un banc de neige est laissé devant leur entrée ou devant les trottoirs.	Inviter une personne à mobilité réduite à la rencontre annuelle concernant le déneigement pour changer les méthodes de travail. Cette rencontre réunit les employés municipaux et les entrepreneurs en déneigement privés.	Service des infrastructures Service des communications et relations avec les citoyens	2016	 Sensibilisation effectuée auprès des employés municipaux à l'hiver 2014-2015. Participation d'une personne handicapée à la rencontre de déneigement pour l'hiver 2015-2016. 	

Secteur d'activité : ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES ET PLACES D'AFFAIRES				
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations
Certains commerces et places d'affaires sont difficilement accessibles pour les citoyens à mobilité réduite.	 Sensibiliser les commerçants grâce aux interventions du délégué de la Ville auprès des chambres de commerce actives sur le territoire. Lors de tout octroi de permis d'urbanisme, remettre une fiche de critères à respecter pour favoriser l'accessibilité universelle lors des travaux en question. Utiliser les outils de communication municipaux pour sensibiliser les commerçants et propriétaires de places d'affaires. Transmettre une lettre à certains propriétaires régulièrement interpellés par les personnes handicapées. 	Direction générale Service de l'urbanisme Service des communications et relations avec les citoyens Service de l'urbanisme	2016	 Reportage thématique dans le bulletin municipal Le Citoyen de décembre 2015. Plusieurs interventions du Service de l'urbanisme pour faire respecter les normes en vigueur.
À certains endroits, les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées ne sont pas suffisamment larges pour permettre aux personnes ayant un véhicule adapté d'en descendre avec leur fauteuil roulant.	 Revoir la largeur des places de stationnement réservées au Pavillon Thérèse-Savard-Côté, à la bibliothèque, à l'hôtel de ville ainsi qu'à tout autre parc ou bâtiment public. Lors de l'octroi de permis, sensibiliser les commerçants et propriétaires de places d'affaires à l'importance d'opter pour des cases plus larges. 	Service des infrastructures Service de l'urbanisme	2016	Les aménagements actuels ont été réalisés dans le respect des normes en vigueur.
À certains endroits, il manque de cases de stationnement réservées ou celles-ci ne sont pas identifiées adéquatement.	Faire appliquer le règlement en vigueur.	Service de l'urbanisme	2016	Plusieurs démarches ont été effectuées auprès de propriétaires fautifs.

Secteur d'activité : SÉCURITÉ EN MILIEU RÉSIDENTIEL					
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations	
L'existence du formulaire Opérations secours adaptés n'est pas assez connue.	Augmenter la visibilité du programme dans les divers outils de communication municipaux.	Service des communications et relations avec les citoyens		 Adoption d'une mesure visant à rendre le formulaire en ligne accessible aux personnes ayant une incapacité visuelle. Ajout d'une mention sur le site Internet de la Ville, dans la brochure destinée aux nouveaux résidents et dans le bulletin municipal Le Citoyen. 	

Secteur d'activité : EMPLOI				
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations
Il est difficile pour une personne handicapée de se trouver un emploi.	• Lorsque cela est possible, offrir un stage à une personne handicapée en fonction des programmes de subvention disponibles à cet effet.	Service des ressources humaines	2016	Une personne handicapée a effectué un stage à la bibliothèque en 2014 et 2015.
	• S'assurer que les personnes handicapées puissent postuler sur les postes offerts à la Ville.	Service des loisirs		Dans toutes ses offres d'emploi, la Ville de Sainte-Julie précise qu'elle s'engage à appliquer les principes d'équité en emploi.

Secteur d'activité : TRANSPORT COLLECTIF				
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations
Les chauffeurs d'autobus ne connaissent pas tous le principe de la gratuité pour l'accompagnateur d'une personne handicapée.	Prévoir une sensibilisation régulière des chauffeurs à ce sujet.	Direction générale	2016	En 2014, la Ville de Sainte-Julie a fait l'acquisition de huit nouveaux autobus pour ses circuits locaux, dont deux sont accessibles aux personnes handicapées.

Secteur d'activité : LOISIRS ET CULTURE				
Obstacle	Actions ou Mesures	Responsable	Échéancier	Réalisations
Il n'y a pas d'événement festif permettant de sensibiliser le public à la réalité des personnes handicapées.	Profiter d'un grand événement tel que la Journée de la famille pour tenir une activité de sensibilisation destinée au grand public.	Service des loisirs	2016	La Ville a souligné la Semaine québécoise des personnes handicapées sur les réseaux sociaux en 2015.
Il y a peu de promotion pour faire connaître les loisirs offerts aux personnes handicapées.	Offrir la chance aux organismes concernés d'afficher leurs activités sur les panneaux électroniques.	Service des communications et relations avec les citoyens	2016	Dans le Programme des activités de loisirs, un pictogramme indique les activités accessibles.





Mécanismes de suivi

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Sainte-Julie 2016 a été adopté à la séance extraordinaire du conseil municipal du mardi 1^{er} décembre 2015.

Une fois adopté par le Conseil, le plan d'action est rendu public :

- a) par la publication du procès verbal de l'assemblée du conseil;
- b) par la diffusion du Plan d'action sur le site Internet de la municipalité.

Le directeur général adjoint de la Ville de Sainte-Julie, M. Robert Morisset, et la directrice du Service des communications et relations avec les citoyens, M^{me} Mélanie Brisson, assurent le suivi du plan d'action à l'interne en interpellant les directions de service pour connaître l'évolution de leurs démarches et l'avancement des travaux reliés au plan. L'implication constante de la Direction générale tout au long du processus d'élaboration du plan d'action est un atout important puisqu'elle est en mesure de coordonner la réalisation des mesures incluses dans le plan d'action et d'en suivre l'évolution lors de la préparation du budget annuel.

De plus, la présence de deux élus municipaux sur le comité permet également d'assurer le suivi du Plan d'action au sein même du Conseil. Ces deux conseillers municipaux sont ainsi en mesure de promouvoir les besoins des personnes handicapées lors de la prise de certaines décisions, par exemple.

D'autre part, le comité de travail du *Plan d'action à l'égard des personnes handicapées* se rencontre une fois par année pour vérifier l'application du plan d'action, le mettre à jour et le bonifier selon l'émergence de nouveaux besoins ou de nouvelles situations.

Enfin, un représentant de l'Office des personnes handicapées du Québec rencontre les coordonnateurs du plan d'action sur une base annuelle pour leur transmettre ses recommandations et observations reliées à la production, l'application et le suivi du plan d'action.

La Ville de Sainte-Julie a également prévu des mécanismes pour souligner l'implication et la contribution des citoyens membres du comité. En effet, les Julievillois(e)s qui participent à l'élaboration du plan d'action sont invités une fois par année à participer à une soirée reconnaissance réservée aux bénévoles.



Pour plus de renseignements





Les demandes de renseignements, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées par la Ville de Sainte-Julie peuvent être adressés à :

Mélanie Brisson Directrice, Service des communications et relations avec les citoyens Ville de Sainte-Julie 450 922-7112 mbrisson@ville.sainte-julie.qc.ca

Les personnes handicapées souhaitant transmettre des plaintes ou requêtes concernant les services municipaux ainsi que les installations de la Ville sont invitées à communiquer avec le service à la clientèle au 450 922-7111 ou clientele@ville.sainte-julie.qc.ca

VISITEZ LE WWW.VILLE.SAINTE-JULIE.QC.CA



Les photos illustrant ce document ont été prises par le photographe julievillois M. Jean Martin.